



## COMITE DE DÉFENSE D'ANDENNE

a.s.b.l.

### Siège social :

Rue de la Ferme Romaine 3  
5300 Seilles (Andenne)

**Numéro d'entreprise :** 0444994824

**Compte bancaire :** BE23 0682 1155 3791

**Affiliation réseau :** CANOPEA (ex IEW)

**Site :** <https://comitedefenseandenne.be>

**Mail :** [comite@comitedefenseandenne.be](mailto:comite@comitedefenseandenne.be)

A l'attention de :  
Direction de la SWDE  
rue de la Concorde 41  
4800 Verviers

Seilles, le 21/04/2025.

Madame, Monsieur,

A la lecture des conventions de 1978, 1991 et 2001 entre la Ville d'Andenne et *Carmeuse*, on a l'impression que la SWDE s'est contentée de laisser cet exploitant creuser "tant qu'il n'y avait pas de problème".

Par le biais de la **convention du 8 juin 1998**, la SWDE s'est volontairement réduite au silence contre la somme de 27.719.359 FB pour laisser libre cours aux activités de *Carmeuse*.

Bien entendu, cette démarche ne pouvait que mener aux problèmes, en particulier la perte du précieux captage de Tramaka qui produisait pourtant une eau d'une excellente qualité. Perte et conséquences que les citoyens paient et paieront encore définitivement, indirectement. Ceci alors même que la SWDE était parfaitement consciente du risque dès 1978 [1], mais aussi de l'impact réel et **concrétisé dès 1996**, comme en atteste votre courrier adressé à *Carmeuse* le 6 décembre 1996.

Aujourd'hui, un nouvel accord semble se mettre en place entre la SWDE et *Carmeuse* dans le cadre de sa demande d'extension de la carrière du Boltry.

D'après les éléments d'information communiqués publiquement, nous pouvons aisément comprendre que l'ancienne carrière du Cimetière servirait de "**bassin de décantation**", alors même que *Carmeuse* pourrait prélever de l'eau claire aux **points de captage existants**. Ceci ferait en effet du sous-sol de Seilles un filtre géant et gratuit.

Sans aborder le financement public indirect servant les intérêts directs d'une entreprise privée en utilisant des captages existants, ni les risques de mouvements de sol sous les habitations, il semble nécessaire de s'intéresser de plus près à l'aspect de la **pollution de la nappe phréatique**.

Vous n'ignorez pas que la carrière du Cimetière est justement l'endroit qui a mené à la perte du captage de Tramaka. Le fond de la fosse **baigne dans la nappe phréatique**.

Alors qu'un bassin de décantation est sensé être étanche, cette appellation trompeuse cache en réalité une **injection discrète mais directe des eaux d'exhaure polluées dans la nappe phréatique**.

Les eaux d'exhaures auraient en effet pour conséquence de brasser et récolter les polluants sévères que sont les métaux lourds présents en abondance dans les 20 hectares de terres de découverte (plus d'un million de mètres cubes), et les **concentreraient directement dans l'aquifère**.

Les contaminations mesurées en surface, et ayant servi à l'inscription de ces parcelles à la Base de Données de l'État des Sols (BDES [2]) dans la catégorie la plus surveillée, sous-estiment par ailleurs fortement les teneurs variables présentes plus profondément.

La **dissémination** de ces puissants polluants doit être **empêchée et non cachée**. L'infiltration de ces polluants directement dans la nappe phréatique serait totalement irresponsable et contraire au rôle de service public de la SWDE. Que la SWDE se porte complice d'un nouveau scandale sanitaire de cette ampleur serait inexcusable et particulièrement contraire à toute survie du service public.

Aussi nous vous demandons instamment de partager les détails, modalités et l'état d'avancement de ces nouveaux accords entre *Carmeuse* et la SWDE. Il en va de la confiance des citoyens wallons, Andennais en premier, envers le service public, ainsi que de la crédibilité de la bonne gestion de la SWDE.

Dans l'attente de votre réponse étayée, nous vous prions, Madame, Monsieur, de recevoir l'expression de nos meilleurs sentiments.

Pour le Comité de Défense d'Andenne,  
Prof. Manfred Peters, président.

[1] <https://comitedefenseandenne.be/doc/6b350af03b.pdf>

[2] <http://bdes.spw.wallonie.be/portal/>